

Le 20 Janvier 2025

Chers Amicalistes,

Conformément aux articles 13 et 14 des statuts, je vous invite à participer à **l'Assemblée Générale Ordinaire de « l'Amicale BASF en France » qui sera précédée par une Assemblée Générale Extraordinaire.** Elles se tiendront le

Jeudi 6 Mars 2025 à partir de 10h15

dans l'Hôtel Evergreen, 8 place Gorges Pompidou à Levallois.

L'accueil sera ouvert à partir de 9h30. Café, boissons et viennoiseries seront à votre disposition

1/ Assemblée Générale Extraordinaire :

Le point à l'ordre du jour : Changement d'adresse postale

2/ Assemblée Générale Ordinaire :

Les points suivants seront à l'ordre du jour :

- **Introduction**
- **Rapport moral présenté par le Président**
- **Rapport financier 2024 et budget 2025**
- **Quitus sur la gestion 2024**
- **Elections au Conseil d'Administration :**

e-mail : amicale.bfrance@gmail.com
site internet : amicalebfrance.fr
compte linkedin : Amicale BASF en France

Au titre du renouvellement annuel par tiers, 3 postes d'administrateurs sont à pourvoir.

Anne Marie Martinet se représente pour un nouveau mandat. Jean Paul Bourrillon et Dominique Humbert ne se représentent pas.

Les adhérents souhaitant présenter leur candidature au Conseil d'Administration pour ces postes doivent se manifester dès réception de cette convocation et au plus tard le 15 Février (bulletin de candidature ci-joint).

- **Désignation du Bureau par le Conseil d'Administration**
- **Cotisation 2026**
- **Assurance complémentaire santé MERCER**
- **Délégations Régionales et leurs actions**
- **Situation du Groupe BASF dans le monde et en France**

Ne peuvent participer aux votes de l'Assemblée Générale que les adhérents à jour de leur cotisation.

Je vous rappelle, qu'en cas d'empêchement, vous pouvez vous faire représenter par un autre membre de l'Amicale muni d'un pouvoir régulier.

A la fin de l'Assemblée Générale, vous êtes invités au Repas qui aura lieu au restaurant Le Bistrot Laurel, Hôtel Evergreen, 8 Place Georges Pompidou à Levallois. Une participation de 15 € par adhérent et de 55 € pour les conjointes vous sera demandée.



Le Président
Thierry HERNING